
Adresse de la société populaire du canton de Mello (Oise), qui témoigne de son indignation sur l'affreuse conspiration ourdie par des hommes qui avaient trompé le peuple, lors de la séance du 5 germinal an II (25 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire du canton de Mello (Oise), qui témoigne de son indignation sur l'affreuse conspiration ourdie par des hommes qui avaient trompé le peuple, lors de la séance du 5 germinal an II (25 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) pp. 333-334;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20447_t1_0333_0000_16

Fichier pdf généré le 23/01/2023

Quand une émulation sublime électrise tous les cœurs, quand des millions de bras sont levés pour anéantir les tyrans, des conspirateurs osent agiter les brandons de la guerre civile, semer des défiances, menacer les sauveurs de la Patrie, détruire le fruit des mesures les plus sages et les plus vigoureuses. Législateurs, faites éclater la vengeance majestueuse du peuple; que tous les coupables périssent par la main des hommes libres. C'est le vœu des républicains de Boulogne. Nous n'en voulons pas perdre le résultat glorieux de quatre années de sagesse, de liberté et de gloire.

Nous vous jurons, amour, union et fidélité. Vive la République : périssent tous les ennemis de la Liberté et de la Vertu ».

FALEMPIN (*off. mun.*), SUDOIT (*maire*), AL. ADAM, SAUVAGE (*notable*), VOLLANT (*notable*), BUTEL (*off. mun.*), F.F. OBERT (*notable*), PENEL (*off. mun.*), LAFOIREZ-CROUY (*notable*), C. CROUY (*off. mun.*), L.H. LIBERT (*off. mun.*), B. DUPONT (*notable*), LISSÉ (*agent nat.*), DELPORTE (*notable*), DUCHAUSSOIS (*notable*), WYANT (*notable*).

11

Les administrateurs du district d'Evreux, séant à Vernon « Législateurs, écrivent-ils, vous venez donc encore une fois de sauver la patrie; grâces éternelles vous soient rendues, sentinelles vigilantes ! tous nos regards portent sur tout ce qui pourroit ébranler l'arbre de la liberté: nous sommes là; quiconque voudra y apporter un bras criminel, ne l'atteindra qu'après avoir foulé nos cadavres »

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

12

Les administrateurs du district d'Epernay félicitent la Convention nationale d'avoir découvert l'exécrable conspiration tramée contre la liberté publique : ils demandent que le glaive de la loi frappe les traîtres et invite la Convention à rester à son poste jusqu'à ce qu'une paix glorieuse achève le bonheur des Français.

Mention honorable, insertion au bulletin (2).

[Epernay, 1^{er} germinal II] (3).

« Sous le simulacre du plus ardent patriotisme, l'exécrable conspiration de nouveaux monstres étoit donc tramée, mais grâce à votre active et infatigable surveillance, ce complot infernal est découvert, que le glaive de la Loi auquel ils sont livrés, les extermine comme les derniers traîtres dont vous nous avez délivré.

(1) P.V., XXXIV, 121. Même texte que l'original daté du 1^{er} germ. et signé : LESAGE, LEMAGNEN, DREVET (C. 298, pl. 1034, p. 5). Mention dans *J. univ.*, n° 1584; *Débats*, n° 552, p. 77; *Ann. patr.*, n° 449; *M.U.* XXXVIII, 203.

(2) P.V., XXXIV, 122.

(3) C. 298, pl. 1034, p. 6.

Sauveurs de la République, restez à votre poste jusqu'à ce qu'une paix glorieuse achève le bonheur des Français ».

ROGER, LAIRESSE, VALLERY, DOUAY, BIGOT, BERTRAND, BOMAR, ARNOUX.

13

La société populaire du canton de Mello, district de Senlis, département de l'Oise, témoigne son indignation sur l'affreuse conspiration ourdie par des hommes qui avoient trompé le peuple. Elle appelle la vengeance nationale sur les scélérats qui avoient tramé la perte de la patrie; elle félicite la Convention sur la découverte de la conjuration.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Mello, s.d.] (2)

« Egalité, Liberté, Unité, Indivisibilité, Vertu, Justice, Mort aux tyrans, aux conspirateurs et aux royalistes.

Citoyens représentans,

Vous avez mis la vertu et la justice à l'ordre du jour, plus d'une fois déjà, elles ont sauvé la République. Le crime s'est assis avec vous, votre vertu n'en a point été souillée et votre justice a su l'envoyer sous le glaive de la loi. Une conspiration républicide et d'un genre nouveau vient de s'ourdir; des hommes que le peuple bon et confiant s'était choisis pour défenseurs, avoient aiguisé les couteaux et désigné les coups: le sang des Républicains alloit couler, la Montagne républicaine alloit être fulminée, l'heure étoit indiquée : un poignard à la main le crime étoit levé et aux aguets sur la vertu... Mais non... L'astre du jour perce et dissipe enfin le nuage le plus épais; votre surveillance a découvert le couteau du méchant sous son habit perfide et déjà les conspirateurs sont à l'échafaud.

Représentans, surveillez; tous les bons citoyens surveillent avec vous; poursuivez les coupables, nous les poursuivons avec vous: frappez, nos bras soutiennent les vôtres ! Le corps social est encore chargé d'abcès impurs, il n'est qu'un remède: c'est l'échafaud. Oui, Représentans, il faut appliquer l'échafaud à tous ces dépôts gangrenés (*Applaudi*) ; il faut que tout le vice et le crime sort(ent) pour que ce corps jouisse de la santé: c'est alors que la corruption de Pitt n'aura plus d'accès dans ses veines, et si ce monstre en vomit encore, ce ne sera que pour s'en abreuver lui-même avec ses complices criminels et ses vils esclaves.

Vive la République, Vive la Montagne »

CHABANNE (*secrét.*), Bastien DÉSORMERY (*présid.*), LOYSON (*secrét.*).

[Extrait du p.-v. de la séance du 30 vent. II]

Un membre a fait la proposition de faire une adresse à la Convention nationale pour la féli-

(1) P.V., XXXIV, 122.

(2) C. 299, pl. 1047, p. 39, 40. *J. Mont.*, n° 133; *Bⁱⁿ*, 7 germ.; *Ann. patr.*, n° 452.

citer d'avoir découvert une conspiration abominable, de l'avoir déjouée, d'avoir fait arrêter les chefs de cette conspiration, pour les mettre sous le glaive de la Loi, afin qu'il en soit fait prompte justice. On a nommé les citoyens Charles et Duquesnel à l'effet de rédiger la dite adresse.

14

Le citoyen Herbert, membre du comité de surveillance de la commune d'Orly, dépose sur l'autel de la patrie deux vases de salpêtre, afin d'aider à foudroyer tous les brigands couronnés. Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Orly, 5 germ. II] (2)

« Législateurs,

Aussitôt que le citoyen Herbert, habitant de la commune d'Orly, district de l'Égalité, a eu connoissance du décret de la Convention nationale concernant la fabrication des salpêtres, il n'a rien eu de plus pressé que d'établir un petit atelier de trois baquets, et a pris pour guide l'instruction que la Convention a fait passer dans toute l'étendue de la République ; il est parvenu dans l'espace d'un mois à en fabriquer pour remplir les deux vases qu'il dépose sur l'autel de la patrie, afin d'aider à foudroyer tous les brigands couronnés. Ce citoyen continuera son petit travail s'il trouve dans la commune des terres propres à cette opération qui sont très rares, rapport à la trop grande humidité qui y règne ».

HERBERT.

15

Les citoyens composant le directoire du département du Nord félicitent la Convention nationale de sa conduite ferme et courageuse, de la découverte de la nouvelle conspiration ; ils comptent sur la punition prompte des coupables, et invitent la Convention à rester à son poste jusqu'à ce que la République soit purgée de tous ses ennemis.

Mention honorable, insertion au bulletin (3).

[Lille. s.d.] (4).

« Représentans du peuple français,

Les citoyens composant le directoire du département du Nord, pénétrés d'admiration pour la conduite ferme et courageuse que la Convention nationale vient de tenir dans une des circonstances les plus difficiles de la Révolution, vous prient d'agréer leurs félicitations et l'assurance de leur entier dévouement à l'Unité et à l'indivisibilité de la République. Encore une fois la Patrie triomphera de ses ennemis ; les traîtres

(1) P.V., XXXIV, 122. Bⁿ, 11 germ. (suppl^t).

(2) C. 299, pl. 1047, p. 42.

(3) P.V., XXXIV, 122. J. Perlet, n° 550; J. Sablier, n° 1219.

(4) C. 298, pl. 1034, p. 14.

sont démasqués; bientôt vous atteindrez les ramifications nombreuses de la conspiration et vous vengerez le peuple des attentats contre la liberté.

Continuez, Législateurs, de parcourir avec la même fermeté la carrière sublime qui vous est tracée. Ne quittez le poste que le peuple vous a assigné, que lorsque la République sera entièrement purgée des ennemis nombreux que tous les vices et toutes les passions lui ont suscités, vous éprouverez la récompense de l'homme juste, celle d'avoir fait le bonheur du peuple, en lui donnant un gouvernement libre et vertueux. Respect ».

VARLET (présid.), PACON, DUPIRE, DEVINCK-THIERRY, LE BON, GAUTIER (secrét.).

16

La commune d'Orly, district de l'Égalité, département de Paris, témoigne à la Convention nationale son dévouement; annonce que tous les habitans périront tous plutôt que de laisser porter la moindre atteinte à la liberté : elle invite la Convention nationale à poursuivre son illustre carrière et à écraser l'hydre des factions.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Orly, 5 germ. II] (2)

« Citoyens représentans,

Quand l'Europe entière a les yeux fixés sur les grands évènements qu'entraîne après elle la Révolution française, quel doit être son étonnement de voir ce peuple qui fait trembler les rois, exposé à des conjurations plus infâmes les unes que les autres et surtout lorsque la plus abominable est ourdie par des traîtres comblés de ses bienfaits.

Le sentiment d'indignation qu'inspire à tous les hommes justes de tous les pays des crimes aussi affreux est pour les Français le signal de la vengeance et celui de la justice nationale.

Assez et trop longtemps, l'abus que les traîtres ont fait du caractère de notre nation, nous a exposé aux plus grands malheurs et aujourd'hui, à la perte de notre liberté ; mais ils ne retireront de leur conduite perfide que la honte d'être découverts et la peine due à leurs crimes.

Nous en avons pour garant votre amour pour la patrie, votre fermeté dans ces jours d'orages. Vous l'avez sauvée cette patrie toutes les fois qu'elle a été en danger, elle ne peut périr en vos mains; comptez sur nous, soyez sûrs que nous nous montrerons dignes les uns des autres, quel que soit le nombre de nos ennemis; jamais leurs efforts n'égalèrent notre courage mutuel; nos biens, notre vie seront sacrifiés avant qu'il soit porté la moindre atteinte à nos droits.

Habitans des campagnes, nous méditons après nos travaux les lois qui émanent de vous, tandis que nos enfans et nos frères forcent les tyrans à respecter le nom français et la République naissante.

(1) P.V., XXXIV, 122.

(2) C. 298, pl. 1034, p. 15. Extraits dans J. Mont., n° 133.